Il est parfois nécessaire d'aider la victime lors de la descente. Si celle-ci descend « avec facilité », il convient de :

- la guider en gardant un contact physique et verbal;
- la protéger d'une chute en l'entourant des bras;
- l'aider au placement des pieds sur les échelons.







© Grégory Damon – SDIS 77 et SDIS 59

Il est important de veiller à la stabilité de l'échelle en anticipant un mouvement latéral éventuel.

Lorsqu'une personne est valide, on peut la laisser descendre librement par une échelle, le sauveteur s'adaptant aux capacités et aux besoins de la victime.



Le sapeur-pompier anticipe autant que possible les réactions de la victime, la sécurise, l'assiste pour la descente en l'accompagnant, si besoin. Il porte une attention particulière lors de la phase du passage du vide de la victime au cours du sauvetage.

2.2. Le sauvetage d'une victime invalide ou inconsciente

2.2.1. La technique à trois sapeurs-pompiers

Le binôme situé près de la victime s'approche de l'ouvrant, place ses jambes perpendiculairement au sol sur le mur (sous l'ouvrant) et saisit la victime sous les épaules et à la ceinture.

Le sapeur-pompier sur l'échelle tient les chevilles de la victime.









© SDIS 59

Dans une action coordonnée des 3 sapeurs-pompiers, la victime est levée, les jambes passées au-dessus du rebord de l'ouvrant, ses genoux posés sur les épaules du personnel situé sur l'échelle.

La victime est placée dos contre les échelons par les 3 personnels puis descendue par le sapeurpompier situé sur l'échelle. Un 4ème sapeur-pompier peut aider à la réception de la victime.



2.2.2. La technique à deux sapeurs-pompiers

<u>Le sapeur-pompier au côté de la victime :</u> approche la victime de l'ouvrant, place ses jambes à l'équerre dos au sol, la saisit sous les aisselles, lui fait passer l'ouvrant et aide à sa dépose correcte sur l'échelle.

<u>Le sapeur-pompier sur l'échelle:</u> saisit les chevilles, place les genoux de la victime sur ses épaules puis la descend en la faisant glisser dos contre les échelons.



© SDIS 59

Il est important de porter une attention particulière :

- lors de la phase du passage au vide de la victime;
- au franchissement d'éléments pouvant perturber la descente de la victime sur le dos : parachutes, trait, équipement sur échelon du MEA;
- au calage et/ou l'amarrage de l'échelle à coulisse.

2.3. L'accès en sécurité à une victime en excavation

Lorsqu'une victime est menacée par les effets d'un sinistre (incendie, risque d'éboulement...) et située dans une excavation, l'emploi de l'échelle à mains est parfois envisageable.

Il faut alors s'assurer que la profondeur est compatible avec la longueur partiellement déployée de l'échelle à disposition.

L'échelle est descendue, dans la mesure du possible, à l'écart de la victime (sécurité, chute de matériaux...). Cette technique permet une mise en œuvre et un abordage rapide de la victime.